



Commission des finances et des affaires générales

5 Administration générale

Prise à bail transitoire de locaux à MOLSHEIM

Rapport n° CP/2012/961

Service gestionnaire :

Direction de l'immobilier et des moyens généraux - Service stratégie immobilière

Résumé :

La nouvelle organisation des services territorialisés sur MOLSHEIM nécessite la mise en oeuvre de surfaces de bureaux supplémentaires et provisoires.

La nouvelle organisation des services territorialisés avec la mise en place des délégués de la Direction générale et des référents des pôles « Développement des territoires » et « Epanouissement de la personne », nécessite des surfaces supplémentaires de bureaux à MOLSHEIM.

En attendant la réalisation de futures implantations, il est proposé de prendre à bail une surface de 138 m² dans le bâtiment « Le Grand Sport » dans la zone Ecospace où est déjà installé le Service de Protection de l'Enfance.

La durée du bail est prévue du 1^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2014, le Département pouvant résilier le bail en cas de besoin à n'importe quel moment après la première année avec un préavis de deux mois seulement.

Le loyer annuel s'élève à 25 458,40 € HT et hors charges. Il est indexé sur l'évolution de l'indice INSEE du coût de la construction.

Le présent bail inclut deux emplacements de parkings au sous-sol et 4 emplacements de parkings privatifs à l'extérieur.

Dans le cadre des négociations, le bailleur a concédé au Département que les emplacements de parking extérieurs ne donnaient lieu à aucun loyer et que les travaux de cloisonnement intérieurs étaient réalisés par ce dernier à titre gratuit, à charge du Département de rendre le plateau loué vide de ces aménagements à son départ dans le cas express où le bailleur ne souhaite pas les conserver.

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

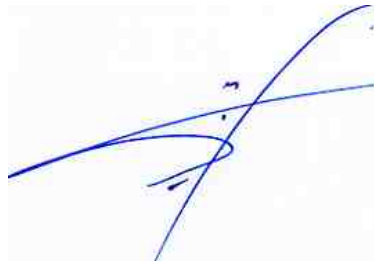
La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président, approuve le bail à conclure avec la SARL Ecospace relatif à la prise en location du 1er janvier 2013 au 31 décembre 2014, de locaux d'une superficie de 138 m² au 2ème étage de l'immeuble "Le Grand Sport" et des places de stationnement correspondantes, situés 18 rue Gaston Romazzotti à MOLSHEIM.

Le loyer hors charges s'établit à 25 458,40 € HT par an, indexé sur l'évolution de l'indice INSEE du coût de la construction.

La commission permanente autorise par ailleurs son président à signer ce bail au nom du Département.

Strasbourg, le 19/11/12

Le Président,

A handwritten signature in blue ink, consisting of several fluid, overlapping strokes. The signature is positioned above the printed name of the signatory.

Guy-Dominique KENNEL